

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

MERCREDI : 18h - 19h

SAMEDI : 11h - 12h



THÈME DES COURS THÉORIQUES SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 1er LUNDI de chaque mois :
Prise de conscience des risques
(alcool, stupéfiants, médicaments...)

Le 1er SAMEDI de chaque mois :
Visibilité éclairage